

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 82 (1953)

Heft: 6

Rubrik: Enquête "Lettre"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais les instincts humains nous lient aux choses humaines. La sagesse n'en garde pas moins son prix. Elle écarte les faux malheurs, elle éloigne les folles prévisions, elle entretient une saine méfiance à l'égard des douleurs qui ne sont que des mots. Car l'un des plus graves obstacles au bonheur, c'est la maladresse de l'homme moderne, pétri de doctrines et de formules abstraites, à retrouver le contact avec les sentiments réels. Les animaux et les êtres frustes sont plus naturellement heureux parce que leurs désirs sont vrais. L'homme civilisé, perroquet esclave de son verbiage, s'inocule sans cesse des moeurs et des haines toutes discursives.

Quatrième recette : *Ne pas se rendre malheureux en imaginant des catastrophes lointaines et imprévisibles.*

Ce qui sera ne ressemblera en rien à vos tristes rêveries. Jouissez de l'instant. Imitez ces enfants qui lancent sur le bassin leurs bateaux aux voiles blanches. Faites votre devoir et laissez faire aux dieux. Les vraies philosophies s'inquiètent de l'instant.

Ne pas perdre lorsque l'on est heureux les vertus qui vous ont donné le bonheur.

Beaucoup d'hommes oublient, dans le succès, les qualités de prudence, de modération, de bonté par lesquelles ils avaient réussi. Le triomphe les rend arrogants ou légers. Une excessive confiance en eux-mêmes les détourne des travaux solides. Ils sont bientôt indignes de leur chance. Elle devient malchance et les voilà surpris. Le plus simple est de demeurer *modeste*.

Enquête « Lettre »¹

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici, à l'intention du Corps enseignant, que la raison d'être des examens de recrues est d'informer l'école, à toutes fins utiles, sur le rendement de l'instruction publique au moment où nos jeunes gens entrent dans la vie. L'expérience montre qu'on se fait en général de singulières illusions à ce propos. En particulier, il reste fort peu de chose de tout ce qui a été laborieusement mémorisé au cours de la scolarité, et nous nous en sommes tout d'abord vivement alarmés. A la réflexion, cependant, il nous est apparu que cette trahison de la mémoire était un phénomène bien naturel et dont au surplus il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, le rendement en question ne se mesurant pas à la fidélité de la chose formellement apprise, mais bien plutôt à l'empreinte laissée dans la mentalité de notre jeunesse.

Dans le cas particulier, notre « enquête-lettre », les déficits que nous allons relever sont donc imputables — disons-le d'emblée — bien moins à un enseignement insuffisant que, d'une part, à l'oubli en quelque sorte normal des directives reçues sur les bancs de l'école, et, d'autre part, au défaut d'occasions, pour beaucoup de nos jeunes gens, de pratiquer la correspondance courante.

Si nous relevons ces déficits, c'est à seule fin de signaler au Corps enseignant quelques-uns des points sur lesquels il convient peut-être d'insister pour assurer un rendement meilleur et plus durable.

¹ Nous nous faisons un devoir de donner connaissance au Corps enseignant de l'enquête faite récemment dans les écoles de recrues, dont les conclusions ont été tirées par M. Marcel Chantren, expert du 1^{er} arrondissement, dans son rapport de l'année 1952.

Le but de notre enquête était de déterminer dans quelle mesure nos recrues étaient encore au fait des formes usuelles de la correspondance d'affaire. Elle portait sur les points suivants :

1. Correction de l'en-tête (date, suscription).
2. Précision des données explicatives dans le corps de la lettre (permettant au destinataire de répondre en connaissance de cause).
3. Emploi logique du participe présent (si souvent employé à faux).
4. Orthographe des expressions « Agréez », ou « Veuillez agréer » (non moins souvent maltraitées).

L'enquête portait également sur deux points accessoires :

1. La recrue a-t-elle compris ce qu'on lui demandait ?
2. Le destinataire a-t-il compris le sens de la lettre ?

Les résultats négatifs sont insignifiants : 3 % sur le premier point et 2,7 % sur le second.

Les sujets de lettre étaient du genre suivant : réclamation d'un objet oublié dans un établissement public ou dans un train, ou demande de renseignement pour un voyage collectif.

Les recrues ne recevaient pas d'autre indication que celle de rédiger leur lettre dans les mêmes formes qu'en réalité.

L'enquête a porté sur l'examen de 1622 lettres de recrues de Suisse romande, et elle a donné les résultats que voici :

1. 536 lettres, soit le 33 %, péchaient par manque de date ou de suscription.
2. 620 lettres, soit le 38 %, donnaient des renseignements insuffisamment précis pour permettre au destinataire de retrouver et de reconnaître l'objet oublié, ou de répondre en connaissance de cause.
3. Sur 793 cas d'emploi du participe présent, 417, soit le 52 %, étaient erronés.
4. Sur 574 cas d'emploi de la formule « Agréez » ou « Veuillez agréer », 170, soit le 30 %, étaient mal orthographiés.

Cette statistique appelle quelques commentaires.

Concernant le point 1, nous avons considéré comme insuffisantes les lettres ne donnant pas l'indication de l'un ou l'autre de ces trois éléments : date, adresse du destinataire, formule de politesse. C'est l'omission de l'adresse du destinataire qui se présente le plus souvent.

Sur le point 2, voici quelques extraits de lettres dont les données explicatives ne sont pas assez explicatives :

Oubli d'un objet (orthographe rétablie) :

« Lundi, j'ai oublié mes gants dans votre restaurant. Je viendrai les chercher... »

« De passage chez vous, j'ai oublié ma canne, veuillez la retrouver. »

« Dimanche... j'ai oublié mon chapeau qui était suspendu à l'un des crochets... »

« Ayant dû partir précipitamment de votre établissement, j'ai oublié mon chapeau. Je vous saurais gré... »

« Je suis venu hier soir dans votre restaurant, et je crois avoir oublié mon manteau. En attendant, veuillez... »

« Je vous écris pour vous demander si vous n'avez pas retrouvé mon parapluie, car je l'ai oublié... »

« Veuillez voir s'il n'est pas resté un bonnet de police dans le train de samedi soir. »

« J'ai oublié une serviette sur le « tablard », je vous demande de faire les recherches. »

« J'ai voyagé dans le train de Lausanne-St-Maurice le 9 février 1952 à 7 h. 45. Je vous prie de me faire parvenir ce paquet d'un poids de 3 kg. 500. »

« J'ai oublié un paquet dans le train N° 855 me menant à St-Maurice. Je vous demande si vous avez la bonté de vous occuper de ce sujet... »

Renseignements pour un voyage :

« Nous nous sommes proposé avec quelques camarades de faire un voyage en Italie. Pourriez-vous nous indiquer quel serait le mode de transport le plus avantageux pour ce faire. »

« Nous aimerais aller aux îles Borromées, veuillez me donner des renseignement, s'il vous plaît. »

« Quel serait le prix pour un voyage aux chutes du Rhin ? »

Sur le point 3, voici les erreurs les plus courantes :

« En espérant de recevoir de vos nouvelles le plus tôt possible, veuillez... »

« En vous remerciant d'avance, veuillez... »

« En espérant que vous ferez le nécessaire, veuillez... »

« En attendant votre réponse, recevez... »

« Dans l'attente de votre réponse, veuillez... »

« Dans l'attente, recevez... »

« Dans l'attente, agréez... »

« Dans l'espoir d'une réponse favorable, recevez... »

Cette erreur d'emploi du participe présent se retrouve très souvent aussi dans le préambule du corps de lettre, soit qu'il y ait désaccord entre la proposition à participe présent et la suivante :

« Ayant pris le train de Lausanne, veuillez voir si je n'ai pas oublié... »

« Désirant faire un voyage..., donnez-moi les renseignements... »

« Me trouvant dans le train, veuillez... »

soit bien plus souvent que la phrase à participe présent tourne court :

« Ayant perdu mon parapluie. Veuillez... »

« Ayant oublié mon bonnet de police. Je vous prie... »

« Ayant oublié mon sac de montagne dans votre établissement. Voici sa description... »

« Etant de passage hier à X. J'ai pris une consommation... »

« M'étant rendu dans votre établissement. J'eus la surprise, rentré chez moi... »

Sur le point 4, les fantaisies orthographiques sont aussi nombreuses que pittoresques. Ainsi :

« Veuillez agréer, veuillez agrée, veuller agréer, veullier agréez, agréer Monsieur, veuiller Monsieur, veuilliez agréers Messieurs, je vous prie d'agrée, d'agreez... »

En compulsant ce dossier monumental, on a pu relever d'autres erreurs qui n'ont pas fait l'objet d'une enquête-statistique. Ce sont, entre autres :

Des préambules superfétatoires, comme dit le brigadier, tels que :

« Je me permets de vous écrire pour vous demander... »

« Je vous écris pour vous dire... »

« Je viens par cette lettre vous demander... »

« Je viens par ces quelques lignes vous demander... »

« Par la présente je veux vous demander... »

« Je me vois obligé de vous écrire par suite du parapluie oublié... »

« Je me trouve dans l'obligation de prendre la plume pour... »

« Si je me permets de vous écrire ces quelques mots, c'est pour vous faire savoir... »

« Je me permets de vous envoyer cette lettre pour... »

Des considérations subjectives et étrangères à l'objet de la lettre, ainsi :

« Nos moyens financiers étant peu considérables... »

« J'ai envie d'aller dans cette région qui est un coin idéal... »

« J'ai perdu mon stylo auquel je tiens énormément, vu que c'est un cadeau... »

« J'ai oublié mon chapeau. Veuillez m'excuser de cette étourderie. »

« C'est un cadeau d'une personne qui est malheureusement décédée... »

« J'espère que ce regrettable oubli n'aura aucune conséquence fâcheuse... »

« Je suis resté une heure dans votre établissement et par un fait exprès, j'ai oublié... »

« Excusez-moi de cette fâcheuse aventure... »

« La journée s'est très bien passée, nous avons eu beaucoup de plaisir, malheureusement, j'ai oublié... »

« J'ai eu la joie de consommer dans votre établissement, mais hélas... »

« J'ai eu le grand plaisir de prendre le repas de midi dans votre honorable établissement et puis vous dire que j'ai été satisfait à tous égards. Malheureusement... »

« J'ai oublié ma casquette militaire. L'importance du fait réside dans les trois jours d'arrêt (?) que me valurent cet oubli... »

« J'avais commandé à cette occasion un goûter de circonstance et m'étais servi de mon couteau pour casser des noix. Malheureusement, je l'ai oublié. » (probablement le couteau !)

« Dimanche nous étions chez vous pour manger les quatre heures. Je ne sais si vous vous rappelez, nous étions cinq ensemble et nous avons bien ri et bien mangé. Mais voilà, arrivé à la maison... »

« Je voudrais savoir si vous êtes en possession de cet objet perdu ou bien alors si un malfaiteur l'avait déjà emporté... »

« Je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner la chose car les pièces oubliées en question sont indispensables à la bonne marche de l'entreprise auprès de laquelle je travaille et à laquelle je voue mes meilleurs soins... »

CONCLUSION

Compte tenu des facteurs qui expliquent ces déficits et dont il est question au début de ce chapitre, il reste à savoir si l'école, dont le but essentiel est la préparation des enfants à la vie, entraîne suffisamment la jeunesse par des exercices assez fréquents, à la rédaction de la lettre courante, que chacun, à quelque profession qu'il appartienne, est appelé à écrire de temps à autre, et qui plus est, sert volontiers de base au jugement que l'on porte dans le public en général sur la qualité de l'enseignement. On pose la question...